

« L'action du Référent Energie en Industrie et Tertiaire Complexe »

Module inter-entreprises de 2 jours – 18 et 19 novembre 2024
Guadeloupe



Objectifs pédagogiques de la formation

Apporter aux participants les notions indispensables et les outils méthodologiques, afin qu'ils puissent :

- Comprendre les notions de base et principes de fonctionnement du domaine et des différentes « utilités » énergétiques de l'entreprise industrielle et tertiaire complexe
- Positionner les missions et les modalités d'action du « Référent Energie » au sein de l'entreprise
- Maîtriser les méthodes de comptage énergétique et analyser les mesures, assurer le suivi des performances dans le temps
- Identifier les axes d'amélioration et les gisements de réduction de consommation énergétique pour chaque utilité présente dans l'entreprise
- Elaborer un plan d'actions, convaincre la Direction, mobiliser les équipes autour d'objectifs clairs
- Obtenir rapidement des premiers gains énergétiques, et planifier une démarche d'économies plus importantes à moyen et long terme

Qui est concerné ?

Cette formation s'adresse aux **responsables et agents** : de production, techniques, maintenance, travaux, moyens généraux, et les responsables QSE, HSE ayant en charge la maîtrise et l'optimisation des consommations énergétiques dans l'entreprise.

Les secteurs d'activité concernés sont en priorité **l'industrie** et le **tertiaire complexe** (Etablissements de santé, grande distribution alimentaire, régies des eaux, ports, collectivités ...) qui mobilisent des enjeux énergétiques importants.

Quels sont les enjeux ?

La formation « **l'action du Référent Energie en Industrie et tertiaire complexe** » apportera au stagiaire des outils et des méthodes pratiques, directement applicables dans l'entreprise. Ceci permettra de réaliser à court terme jusqu'à 20% d'économies sur votre facture énergétique annuelle, puis de définir, planifier et mettre en œuvre à plus long terme des actions dont les enjeux sont plus élevés encore.

Notre formateur



Marc PEIGNIEN – **Expert en Energie**



Marc est notre formateur-expert en énergie depuis 15 ans.

Il réalise des audits énergétiques et accompagne les entreprises dans leur effort d'optimisation et de transition énergétique depuis plus de 30 ans.

Ses collaborations régulières avec OC2 Consultants l'amène à travailler régulièrement sur la Martinique dont il connaît parfaitement le tissu industriel et ses particularités.

Dates et coût du module de formation

Le module de formation inter-entreprise se déroulera en **GUADELOUPE** les **18 et 19 novembre 2024**. Le lieu de déroulement de la formation sera précisé dans les convocations après signature d'une convention de formation.

Le **poïds pédagogique** du module est de **2 jours soit 14 heures effectives**

Le coût du module est de 1.075 € HT par stagiaire. Il peut être pris en charge par les fonds de formation gérés par votre OPCO ou par vous-même.

Ce tarif inclus les supports pédagogiques et documentation pratique remis à chaque stagiaire, ainsi que les pauses du matin et de l'après-midi. Les frais de repas (déjeuner) seront directement pris en charge par chaque stagiaire.

Pour plus d'information, contactez Laurent GUINAUDY :

Par mail : l.guinaudy@oc2consultants.com

Par tel : 06 96 27 22 12

Programme détaillé du module de formation

Jour 1 :

- Les bases essentielles à la maîtrise énergétique
 - Identifier les missions du Référent énergie en Industrie
 - Différentes grandeurs énergétiques (notion de puissance, d'énergie et de rendement)
 - Principes de fonctionnement :
 - Le Moteur électrique
 - La Production de froid
 - La Production d'air comprimé
 - Le pompage et la ventilation
 - La Production de vapeur
 - L'achat d'énergie dans les DOM - l'électricité
 - La facturation de l'électricité
 - Évaluer son profil de consommation
 - Identifier les solutions pour optimiser sa facturation
- La démarche de maîtrise énergétique et Identification des axes d'amélioration de la performance énergétique
 - Identifier le rôle des différents acteurs
 - Créer une équipe énergie
 - S'approprier la démarche de Management de l'énergie
- Elaboration d'un état des lieux des consommations énergétiques
 - Appréhender l'intérêt d'un bilan énergétique
 - Interpréter les bilans énergétiques
 - Appréhender l'importance de réaliser différentes mesures physiques
 - Identifier les pertes et les talons de consommation
- Identification des axes d'amélioration de la performance énergétique
 - Qualifier les principales pistes d'amélioration sur les utilités industrielles
 - Identifier les leviers liés aux actions organisationnelles

Jour 2 :

- Identification des axes d'amélioration de la performance énergétique
 - Identifier les pistes d'amélioration liées à la maîtrise opérationnelle (pilotage / maintenance)
 - Identifier les pistes d'amélioration liées à la technique
 - Identifier les pistes d'amélioration liées à la conception
- Élaboration d'un plan de préconisations d'économies d'énergie
 - Piloter des projets d'économies d'énergie
 - Bâtir un plan de préconisations d'économies d'énergie
 - Calculer la rentabilité des actions
 - Financer les opérations de MDE (Maitrise De l'Energie)
- Mesure et suivi des plans d'action
 - Identifier les différentes sortes d'IPÉ (Indicateur de Performance Energétique)
 - Choisir les IPÉ
 - Indicateurs financiers
 - Mettre en place un système de comptage des consommations pertinent
 - Identifier l'objectif et formaliser le contenu d'un outil pour son entreprise
 - Repérer les outils de suivi disponibles
 - Analyser les données recueillies
 - Déployer et faire vivre le plan d'actions par la mesure et vérification de la performance énergétique
- Sensibilisation et accompagnement au changement
 - L'élaboration d'un plan de communication et de sensibilisation
 - La communication engageante et la notion de psychologie sociale
- Mise en œuvre d'une démarche de veille sur les évolutions de la MDE
 - Généralités sur les différentes veilles
 - Veille économique : Organiser une veille tarifaire afin d'anticiper les consultations et les aides mobilisables
 - S'intéresser aux évolutions techniques et technologiques pour anticiper l'évolution des procédés, des moyens de maîtriser l'existant et des démarches de standard d'achats



OC2 Consultants Guadeloupe-Martinique
Siège : Centre La Frégate
ZAC de Manhity – 97232 Le Lamentin
Tel : 05 96 30 09 39 mail : contact@oc2consultants.com

Siret : 408 446 227 00048 APE : 7022 Z
Sarl au capital de 8.000 euros
www.oc2consultants.com